

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 9

présenté par

M. Pauget, Mme Anthoine, M. Bourgeaux, Mme Blin, M. Meyer Habib, Mme Alexandra Martin,
Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Thiériot, M. Boucard, M. Cinieri, Mme Gruet,
Mme Louwagie, M. Neuder, M. Portier, Mme Tabarot, M. Fabrice Brun, M. Ciotti, Mme D'Intorni,
M. Gosselin, M. Dubois et M. Viry

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 242 par les deux phrases suivantes :

« Pour la police nationale en particulier, il est indispensable de fournir aux policiers des conditions de travail décentes et conformes aux normes actuelles. À cette fin, un montant annuel de 40 millions d'euros sera dédié à la rénovation et à la réhabilitation des commissariats, et un montant annuel de 20 millions d'euros aux travaux de maintenance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli 3.

Compte tenu des 300 millions d'euros de crédits annuels dédiés à la rénovation, à la réhabilitation et à la maintenance des emprises foncières de la gendarmerie nationale, cet amendement propose d'affecter 60 millions d'euros par an à la rénovation, à la réhabilitation et à l'entretien des commissariats de police nationale.